



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°3/2022

En séance du 9 février 2022 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. DIVERS

Chemin pédestre TMB - déplacement entre le Clou et l'A Neuve	Le Conseil décide d'adjuger le mandat de réalisation du dossier d'enquête au bureau FX Marquis Sàrl pour un montant de Fr. 13'416.- HT.
Trophée du St-Bernard	Le Conseil décide de mettre à disposition gratuitement la salle polyvalente dans le cadre de l'organisation du 2 ^e Trophée du St-Bernard.

Le Conseil communal de Liddes rejoint le Conseil municipal d'Orsières afin de traiter les points 2 à 5 de l'ordre du jour.

2. FONDS DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

M. Didier Jacquemettaz, Président du Pays du St-Bernard, présente les points qui ont été traités par la commission du fonds de financement des infrastructures et par le comité du PSB.

Avancement des projets acceptés	Les Conseils prennent connaissance de l'avancement des projets acceptés : parcours vélo, Balcon des Combins, Sentier suspendu de La Fouly, exploitation hivernale du Lac de Champex.
Projets annoncés ou à venir	Les Conseils analysent les projets à venir et décident des soutiens financiers apportés.

3. COMPTES DU PSB ET DU PASS ST-BERNARD

Les Conseils de Liddes et Orsières valident les comptes 2021 du Pays du St-Bernard et du PASS St-Bernard, tels que présentés par M. Gaëtan Tornay, Directeur du PSB. Ces documents seront présentés lors de l'Assemblée Générale du PSB prévue le 25 mars prochain.

4. RETOUR DE CONCESSIONS DES FORCES MOTRICES D'ORSIERES

Les Conseils sont informés sur l'avancement du dossier. Ils décident de mettre sur pied un comité de pilotage et des commissions spécialisées afin d'avancer dans le projet.

Séance levée à 19h30

Orsières, le 24 février 2022

L'Administration communale